

Cahier des charges - Tournoi Interdépartemental M12 M - M11 F

Présentation

Ce tournoi peut accueillir au maximum **16 équipes féminines et masculines soit 32 équipes**. (16 x 7 joueurs + 1 jeune arbitre = 128 jeunes). Chaque Comité présente par genre une équipe en 2x2 (M11M M10F) et une équipe en 3x3 (M12M M11F). Les équipes en 2x2 (M11M M10F) sont composées de 3 joueurs (ses) maximum, les équipes en 3x3 (M12M M11F) de 4 joueurs (ses) maximum. Les 12 comités potentiellement concernés sont : CD 01, CD 03, CD 15, CD 19, CD 26/07, CD 38, CD 42, CD 43, CD 63, CD 69, CD 73/74. Les CD 03, 15, 43 et 63 ont la possibilité de mixer les délégations, présenter une équipe représentative d'un des 4 CD en 2x2 et une seconde équipe représentative d'un des 3 autres en 3x3.

Ex: (CD69) Rhône, (CD42) Loire, (CD38) Isère, Nord-Isère, (01) Ain, (CD73/74) Hte S./Savoie, (CD26/07) Drôme/Ard. (CD03,15,43,63) Puy de Dôme ou Cantal ou Haute-Loire ou Allier.

Le rendez-vous du premier jour est fixé le matin à 9 heures 30 pour appel des équipes et lancement du tournoi. Les repas sont apportés par chaque des participants. Les pauses repas sont fixées par vagues par l'organisateur si nécessaire. **Le tournoi s'achève à 17 heures** après la remise des récompenses et des pots et goûters de départ pour l'ensemble des équipes participantes. (Type brioches + bouteilles de soda pour chaque équipe).

Composition des délégations

Chaque CD envoie le nombre de délégations 21 jours avant la compétition. (cf. Bulletin d'engagement). Chaque délégation, sélection départementale dans sa catégorie, est constituée de :

7 joueurs au maximum en masculin (3 M11 en 2x2 et 4 M12 en 3x3)

7 joueuses au maximum en féminin (3 M10 en 2x2 et 4 M11 en 3x3)

2 cadres au maximum par genre

1 jeune arbitre officiel par genre, **non joueur obligatoirement**, ou un arbitre senior départemental ou plus qualifié. **Cet officiel doit pouvoir officier en tant que 1er arbitre, second, ou marqueur.**

Tout cadre supplémentaire doit être annoncé.

Une liste de composition des délégations doit être envoyée (cf. Composition de délégation) 5 jours avant le jour de la compétition.

Déroulement de la Sportive

Ce tournoi organisé dans la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes est animé sportivement par le Comité Départemental organisateur sur une sportive élaborée avec le CTR. **Celle-ci est envoyée au plus tard 15 jours avant le début de la compétition à l'ensemble des participants pour avis.** Les remarques des participants sont remontées dans les 3 jours après réception.

La délégation munie d'un jeune officiel se voit bonifiée de 2 pts en fin de compétition. Le cas échéant, l'entraîneur devra assurer lui-même l'arbitrage prévu par sa délégation.

Environnement de la compétition

L'organisateur sera chargé de :

- ❖ trouver un site support pouvant accueillir cette compétition.
- ❖ En collaboration avec la CRA, désigner deux superviseurs d'arbitres qui seront chargés de nommer sur les différentes rencontres les jeunes arbitres mais aussi de compléter leur formation dans le cadre de son cursus arbitral en compétition. Indemnités plateau **éventuelles** par jour = celles de la CRA de la région concernée. A titre indicatif, 50 euros/jour en Rhône-Alpes. Frais pris en charge par l'organisateur.
- ❖ prévoir un pot d'accueil pour les adultes (café, thé). Chaque équipe participante devra s'acquitter des droits d'inscription à la compétition. Les droits d'inscription s'élèvent à **60 € par délégation (7 joueurs, 2 coaches, 1 arbitre)** à l'ordre du comité organisateur. / A définir versement pré/post compétition, régulation, mode...
- ❖ Prévoir l'achat ou l'obtention de
 - ✓ 4 coupes, pour les premières équipes masculine et féminine.
 - ✓ 42 médailles : 6 lots de de 7 médailles (ex : 2 fois 7 OR, 7 ARG, 7 BRONZE) pour les 6 équipes du podium par genre.
 - ✓ Un podium ou équivalent pour les 3èmes équipes.
 - ✓ **Récompenser les jeunes officiels : T-shirts blanc, kit complet d'arbitrage...**
Des distinctions supplémentaires peuvent être données aux meilleurs officiels.
 - ✓ Des goûters pour l'ensemble des participants à emporter lors de leur retour.
 - ✓ 150 T-shirts (à préciser) pour l'ensemble des participants à l'action.

Enceintes sportives et conditions de jeu

- ❖ **Deux salles assez proches** l'une de l'autre (5 à 10 minutes à pied, ou minibus) pouvant accueillir **chacune 3 terrains réglementaires**.
- ❖ Dans chaque salle prévoir un coin sportive et arbitrage (2 tables 2 chaises. Sono facultative mais appréciée. Tout comme bouteilles d'eau pour les organisateurs et superviseurs), ainsi qu'un coin convivialité pour les accompagnateurs, parents, bénévoles, entraîneurs (café, thé,...)
- ❖ Sur chaque terrain :
 - ✓ Traçage réglementaire 4,50 sur 14 mètres avec ligne.
 - ✓ Hauteur du filet : 2m
 - ✓ 2 antennes sur le filet délimitant le terrain dans l'espace
 - ✓ 1 Table de marque avec 2 chaises pour le marqueur sur chaque terrain (feuilles de match benjamin à demander au CTS-R), un système de marque visible par les participants (style marqueur tennis de table)
 - ✓ 2 Bancs ou chaises pour les entraîneurs et les remplaçants.
 - ✓ Podium, chaise ou autres (plinths etc..) d'arbitrage permettant au 1er arbitre d'être dans une position surélevée en toute sécurité pour les joueurs.
 - ✓ Des ballons en quantité suffisante pour les matchs (4 par terrain).
Les ballons de références seront les ballons Mikasa ou Molten de 200g.

Fait à Grenoble, le 26/09/2018

Pour L'ETR, le CTS-R Coordonnateur

François De Tschudy.

